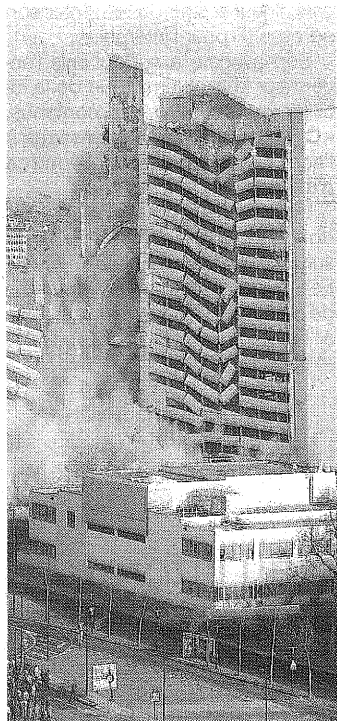


## Pour ne pas oublier les amiantés du Tripode

L'intersyndicale, qui défend les malades, se bat pour que l'immeuble de Nantes soit classé en site amianté. Une plaque commémorative a été posée hier.



Le Tripode a imposé en février 2005.

« Monsieur le préfet, il est sans doute plus facile d'observer une minute de silence que d'aider les « survivants » en déclarant le Tripode amianté. » Sur l'écrêteau, la petite phrase cingle comme une paire de claques. Ciel bas et lourd au-dessus de l'ancien site du Tripode, île Beaulieu, à Nantes. L'intersyndicale est là, avec des mots, de la douleur et une plaque commémorative. Un petit carré de métal qui fait froid dans le dos : « Ici ont été amiantés, de 1972 à 1993, 1 800 salariés de l'Insee, du Trésor public et du ministère des Affaires étrangères, toujours en lutte pour la reconnaissance de leur exposition. »

Jean-Marc Chéné, 57 ans, est l'un d'eux. Premier habitant du Tripode, il a pris ses fonctions de gardien le 6 janvier 1972. On lui a trouvé des nodules au poumon, il est sous surveillance médicale. Si la maladie semble « stabilisée », la colère, elle, ne l'a pas quitté. « On croit rêver : 380 tonnes d'amiante ont été retirées mais le site, lui, n'a toujours pas été déclaré amianté ! »

L'intersyndicale du Tripode milite pour cette reconnaissance (jamais obtenue en France pour un



Sous les applaudissements, le militant Yvon Kerhervé a posé une plaque commémorative sur l'ancien site du Tripode. L'immeuble nantais a été détruit il y a 3 ans. Ses salariés attendent toujours son classement en site amianté.

bâtiment public, hors dérogations). Si elle l'obtient, elle pourra « enfin » mettre en place un protocole médical pour protéger les salariés et négocier des départs en retraite. Car le bilan s'alourdit. Des morts, des malades. Un taux de décès par tumeur anormalement élevé. Cinq cas de cancers inguérissables des poumons chez des agents qui travaillaient dans les bureaux, à des postes dits sans risque.

### « Abandonnés par l'administration »

Le début du cauchemar ? Les maladies dues à l'amiante « se déclarent très tard, 20 ans, 30 ans, 40 ans après une exposition », précisent, amers, les anciens du

Tripode. « On a des copains avec qui on n'arrive plus à communiquer. Ils sont sous le choc émotionnel. » L'angoisse gagne du terrain mais de soutien psychologique, point.

Sur le plan médical, très peu de suivi. L'immeuble a été évacué entre 1992 et 1993. Or, l'intersyndicale a obtenu, cette année seulement, que les 1 800 agents puissent passer un scanner. « Mais avec un seul médecin préposé, c'est la galère. »

Persiste le sentiment d'avoir été purement et simplement « abandonnés » par la fonction publique. « C'est elle qui nous a collés dans l'immeuble, à elle de réparer les dégâts. Nous, on l'a alertée depuis 1976 ! », gronde Francis

Judas, un employé. Selon lui, l'administration, de moins en moins à l'aise, joue la montre « pour payer le moins possible. Beaucoup d'agents sont maintenant retraités. » Pierrick Onillon, un collègue, nuance : « L'administration est au milieu du gué. Face à l'évidence, elle ne peut plus nier comme elle l'a fait pendant 20 ans. »

L'ancien site amianté attend sa plaque définitive. Un documentaire sera également tourné sur l'histoire de l'immeuble maudit. Pour Yvon Kerhervé, 14 ans de Tripode dans les poumons, « il faut garder une trace de la lutte. Pour tous ceux qui ont souffert et qui vont souffrir. L'amiante est une bombe à retardement. »

Isabelle MOREAU.